

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à l'**assemblée générale des parents de l'école secondaire La Camaradière** qui se tiendra **le 13 septembre 2023, à 18 h** à la salle Guy-Bédard (auditorium de l'école).

« Peut-être, êtes-vous de celles et ceux qui croient que cette réunion ne les concerne pas ? » Pourtant, c'est du milieu de vie de vos enfants dont il est ici question. Certains parents croient souvent, à tort, que parce que leurs enfants sont au secondaire, ils peuvent laisser tomber une certaine part de responsabilité auprès d'eux, invoquant le développement nécessaire de l'autonomie des jeunes.

Pour notre part, nous croyons fermement que les jeunes apprécient, sans toujours l'avouer, l'intérêt qu'on leur porte. S'intéresser à leurs études, à l'orientation de celles-ci et au milieu de vie qu'ils fréquentent, est un devoir que les parents ne peuvent esquiver. « Votre présence à l'assemblée générale démontre votre engagement auprès de votre enfant. »

Lors de cette soirée, nous procéderons à l'élection des membres du conseil d'établissement et du représentant au comité de parents. Que vous souhaitiez être candidate ou candidat ou que vous ne vouliez pas l'être, votre présence n'en est pas moins primordiale. C'est à vous que revient la responsabilité de choisir la personne qui vous paraît la plus susceptible de bien faire valoir les idées et les valeurs qui vous tiennent vraiment à cœur.

Il est important de mentionner que lors de cette rencontre, Madame Anne-Marie Lemieux, directrice de l'école, vous présentera brièvement les divers moyens de communication (portail-parents, site Internet de l'école, page Facebook, courriel, appel téléphonique) qui seront utilisés tout au cours de l'année pour informer les parents du cheminement de leur enfant à l'école et de la vie scolaire.

Les rencontres concernant les parents ayant un enfant en 1^{re} secondaire se tiendront également en présentiel le même soir à 19h. Les parents concernés recevront un message de l'enseignant de leur enfant

Sachez, en terminant, que suite à la levée de l'assemblée, il me fera plaisir de demeurer disponible pour échanger avec vous si vous le souhaitez.

Au plaisir de vous rencontrer!

Dominic Boudreau
Président du conseil d'établissement

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue (président et direction)
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée (président)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (président)
4. Présentation de l'équipe de gestion de l'école (direction)
5. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents de la commission scolaire (président)
6. Présentation du rapport annuel du président du conseil d'établissement (président)
7. Moyens de communication avec la famille (direction)
8. Élections
 - 8.1. Membres parents du conseil d'établissement
 - 8.2. Substituts aux membres parents du conseil d'établissement
 - 8.3. Représentant au comité de parents
 - 8.4. Substitut au représentant du comité de parents
9. Organisme de participation des parents (président et direction)
10. Levée de l'assemblée générale

Dominic Boudreau
Président du conseil d'établissement